



**CRÉDIT
SOCIAL DES
FONCTIONNAIRES**
POUR VOTRE PROJET IMMOBILIER

FINANCEMENT



CRÉSERFI / BANQUE EDEL

PRÊT AIDES IMMO CSF

OFFRE EXCLUSIVE PARTENAIRE

Financez votre première acquisition d'un bien dans l'ancien,
avec un prêt immobilier complémentaire bonifié.

Parlez-en avec vos conseillers Crésérfi lors de la prochaine
Permanence conseil téléphonique
dédiée aux agents de la CMCAS de Metz
le mardi 24 septembre de 9h à 18h



Pour prendre RDV
scannez le QR Code
ou cliquez ici
puis laissez-vous guider !

C'est le moment
de devenir enfin
propriétaire !



Crésérfi
Société de financement du CSF
Caution / Crédits

PRENEZ RENDEZ-VOUS SUR
CSF.FR

Si les créneaux proposés ne vous convenaient pas
ou pour toutes questions, vous pouvez nous contacter ici :
bratti@csf.fr ou **03 88 67 05 86**
(appel non surtaxé)

Le "Prêt Aides Immo CSF" est proposé par CRÉSERFI, la société de financement du CSF (SA au capital de 56 406 136 € - RCS Paris B 303 477 319 - Courtier d'assurances inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 022 577 (www.orias.fr) - Siège social : 9 rue du Fg. Poissonnière 75009 Paris) et son partenaire prêteur Banque Edel (SNC au capital de 150 134 754 € - RCS Toulouse B 306 920 109) - Siège social : 60 rue Buissonnière CS 17601 31676 LABEGE CEDEX - Mandataire d'intermédiaire en assurance ORIAS 07 036 333 (www.orias.fr), proposent un prêt de 12 000 € sur 96 mois au taux débiteur fixe de 1,5% hors frais d'adhésion au Fonds Mutuel de Garantie (FMG) de 1% du capital emprunté et hors assurances obligatoires. Prêt soumis à conditions.

Conformément à la loi, aucun versement de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. L'emprunteur d'un crédit immobilier dispose d'un délai de réflexion de 10 jours. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt. S'il n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes perçues.

CRÉSERFI intervient en qualité d'intermédiaire de crédit non exclusif de plusieurs établissements de crédit. Il apporte son concours à la réalisation d'opération de crédit, sans agir en qualité de prêteur. La liste complète des partenaires prêteurs de CRÉSERFI est consultable sur le site www.csf.fr.

Le contrat CSF Assurance Emprunteur n° 9764 est un contrat groupe souscrit par le CSF auprès de SwissLife Assurance et Patrimoine (SA au capital de 169 036 086,38€ - Siège social : 7 rue Belgrand 92300 Levallois-Perret - RCS Nanterre 341 785 632 - Entreprise régie par le Code des assurances) distribué par Crésérfi et géré par CSF Assurances (SARL de courtage d'assurances du CSF, au capital de 8 500 000 € - Siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris Cedex 09 - RCS Paris B 322 950 148 - Courtier d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 008 834 (www.orias.fr). Offre soumise à conditions, à disposition auprès d'un conseiller.

Le Crédit Social des Fonctionnaires est une association loi 1901, siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris cedex 09. Pour adhérer au CSF et profiter de tous les services et avantages sélectionnés pour vous, il suffit d'acquiescer un droit d'entrée et une cotisation annuelle (tarifs en vigueur consultables sur www.csf.fr).